



ELTERN Alsace

Association de Parents d'Elèves agréée par l'Education Nationale

**ELECTIONS DES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES  
AU CONSEIL D'ECOLE  
Année scolaire 2016-2017**

**En quoi consiste le rôle des représentants de parents?**

**Des parents élus au Conseil d'Ecole se doivent d'être les représentants de  
TOUS les parents.**

Certes, cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant !

Ils sont un **intermédiaire d'information et de médiation entre les parents et l'école**. Ils sont à **l'écoute des parents** et **assurent un contact permanent** avec la Direction de l'école et les enseignants. Porte-parole des parents, **ils évoquent** durant le Conseil d'Ecole (une réunion par trimestre en principe) tous les **problèmes et questions que les familles leur auront soumis**.

Les parents délégués auront à délibérer dans ce cadre sur le projet d'école, qui dresse la politique pédagogique de l'établissement, et sur différents sujets touchant à la vie quotidienne des élèves : rythmes scolaires, projets d'actions éducatives, sécurité, hygiène, cantine, activités périscolaires, etc...

**En quoi consiste le rôle d'ELTERN Alsace ?**

Depuis plus de 20 ans, ELTERN Alsace encourage et soutient les initiatives destinées à l'apprentissage des langues à l'école et en dehors de l'école (collectivités, famille).

Elle représente aussi les parents auprès des autorités administratives et éducatives, auprès des autres fédérations, ainsi que dans les réunions et colloques sur le thème des langues.

Pour l'Education Nationale, les associations parentales doivent disposer d'élus aux conseils d'école pour pouvoir être représentatives, pour pouvoir participer à la vie scolaire et pour pouvoir siéger dans les instances départementales. Les associations parentales sont ainsi amenées à proposer des candidatures de parents aux élections de délégués aux conseils d'école.

**QUI EST "ELTERN Alsace" ?**

**ELTERN Alsace** est une **association de parents d'élèves** agréée par l'Education nationale et créée en 1995 par des parents pour encourager et soutenir toutes les initiatives destinées à faciliter l'apprentissage de l'allemand.

Elle se préoccupe aussi de tous les autres aspects de la vie scolaire, comme toute autre association de parents d'élèves.

Elle est indépendante de tout parti politique ou syndicat.



ELTERN Alsace

Association de Parents d'Elèves agréée par l'Education Nationale

**ELECTIONS DES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES  
AU CONSEIL D'ECOLE  
Année scolaire 2016-2017**

**En quoi consiste le rôle des représentants de parents?**

**Des parents élus au Conseil d'Ecole se doivent d'être les représentants de  
TOUS les parents.**

Certes, cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant !

Ils sont un **intermédiaire d'information et de médiation entre les parents et l'école**. Ils sont à **l'écoute des parents** et **assurent un contact permanent** avec la Direction de l'école et les enseignants. Porte-parole des parents, **ils évoquent** durant le Conseil d'Ecole (une réunion par trimestre en principe) tous les **problèmes et questions que les familles leur auront soumis**.

Les parents délégués auront à délibérer dans ce cadre sur le projet d'école, qui dresse la politique pédagogique de l'établissement, et sur différents sujets touchant à la vie quotidienne des élèves : rythmes scolaires, projets d'actions éducatives, sécurité, hygiène, cantine, activités périscolaires, etc...

**En quoi consiste le rôle d'ELTERN Alsace ?**

Depuis plus de 20 ans, ELTERN Alsace encourage et soutient les initiatives destinées à l'apprentissage des langues à l'école et en dehors de l'école (collectivités, famille).

Elle représente aussi les parents auprès des autorités administratives et éducatives, auprès des autres fédérations, ainsi que dans les réunions et colloques sur le thème des langues.

Pour l'Education Nationale, les associations parentales doivent disposer d'élus aux conseils d'école pour pouvoir être représentatives, pour pouvoir participer à la vie scolaire et pour pouvoir siéger dans les instances départementales. Les associations parentales sont ainsi amenées à proposer des candidatures de parents aux élections de délégués aux conseils d'école.

**QUI EST "ELTERN Alsace" ?**

**ELTERN Alsace** est une **association de parents d'élèves** agréée par l'Education nationale et créée en 1995 par des parents pour encourager et soutenir toutes les initiatives destinées à faciliter l'apprentissage de l'allemand.

Elle se préoccupe aussi de tous les autres aspects de la vie scolaire, comme toute autre association de parents d'élèves.

Elle est indépendante de tout parti politique ou syndicat.



## **LISTE ELTERN Alsace** ***Monolingues - bilingues***

### **PROFESSION DE FOI**

#### **ENSEMBLE, PREPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS !**

Les parents de la liste ELTERN Alsace se proposent de participer au Conseil d'Ecole et d'être à vos côtés pour vous y représenter tout au long de cette nouvelle année scolaire.

#### **Nos objectifs :**

- **Etre à l'écoute des parents d'élèves** (de TOUS les parents : aussi bien de la voie bilingue que monolingue) pour relayer leurs idées et suggestions auprès de l'équipe éducative et de la municipalité, et ce pour TOUS les aspects de la vie scolaire.
- **Défendre un enseignement de qualité** pour tous les enfants.
- **Soutenir l'enseignement d'une première langue vivante**, l'allemand, dès la maternelle sous ses deux formes :
  - **Initiation à l'allemand**: 3 heures hebdomadaires d'un enseignement de qualité.
  - **Enseignement bilingue paritaire français-allemand**: 12 heures dans chaque langue**tout en respectant le libre choix de chacun.**
- **Représenter les parents auprès des instances** départementales, régionales et nationales, afin de participer aux décisions qui peuvent influencer sur la qualité de l'enseignement.
- **Représenter les parents, leurs attentes et besoins dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires**

**Notre engagement : Etre à votre écoute et établir un dialogue constructif entre parents et enseignants, pour le bien de nos enfants.**

Parce que l'avenir de nos enfants passe aussi par l'engagement des parents, à de multiples échelons, nous vous proposons d'apporter notre contribution de parents afin que notre école soit toujours plus chaleureuse et accueillante, pour le bien des enfants.

## **NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN !**



## **LISTE ELTERN Alsace** ***Monolingues - bilingues***

### **PROFESSION DE FOI**

#### **ENSEMBLE, PREPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS !**

Les parents de la liste ELTERN Alsace se proposent de participer au Conseil d'Ecole et d'être à vos côtés pour vous y représenter tout au long de cette nouvelle année scolaire.

#### **Nos objectifs :**

- **Etre à l'écoute des parents d'élèves** (de TOUS les parents : aussi bien de la voie bilingue que monolingue) pour relayer leurs idées et suggestions auprès de l'équipe éducative et de la municipalité, et ce pour TOUS les aspects de la vie scolaire.
- **Défendre un enseignement de qualité** pour tous les enfants.
- **Soutenir l'enseignement d'une première langue vivante**, l'allemand, dès la maternelle sous ses deux formes :
  - **Initiation à l'allemand**: 3 heures hebdomadaires d'un enseignement de qualité.
  - **Enseignement bilingue paritaire français-allemand**: 12 heures dans chaque langue**tout en respectant le libre choix de chacun.**
- **Représenter les parents auprès des instances** départementales, régionales et nationales, afin de participer aux décisions qui peuvent influencer sur la qualité de l'enseignement.
- **Représenter les parents, leurs attentes et besoins dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires**

**Notre engagement : Etre à votre écoute et établir un dialogue constructif entre parents et enseignants, pour le bien de nos enfants.**

Parce que l'avenir de nos enfants passe aussi par l'engagement des parents, à de multiples échelons, nous vous proposons d'apporter notre contribution de parents afin que notre école soit toujours plus chaleureuse et accueillante, pour le bien des enfants.

## **NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN !**

